

ANNEMASSE

Subvention Fisac :

408 494€

■ Suite à l'intervention du député **Claude Birraux** auprès du secrétaire d'Etat chargé du

Commerce, de l'Artisanat, des PME, du Tourisme et des Services, la ville d'Annemasse a obtenu une subvention de 408 494 € au titre de son FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce).